

Gobie à taches noires

(*Neogobius melanostomus*)

Le gobie à taches noires est un petit poisson envahissant des grandes profondeurs. Originaire des mers Noire et Caspienne de l'Europe de l'Est, on l'a d'abord découvert en Amérique du Nord en 1990 dans la rivière Sainte-Claire au nord de Windsor en Ontario. Les chercheurs croient que ce poisson est arrivé en Amérique du Nord dans les eaux de ballast de navires en provenance de l'Europe. En moins de dix ans, le gobie à taches noires s'est propagé avec succès dans les cinq Grands Lacs et a commencé à envahir les eaux intérieures. En certains endroits, ce poisson a atteint des densités de plus de 100 poissons par mètre carré.

Le gobie à taches noires préfère les eaux au fond rocheux ou sableux. Il se nourrit voracement d'insectes et d'autres petits organismes qu'il trouve au fond des lacs et des rivières. Les gobies à taches noires adultes dévorent de grandes quantités de moules zébrées et quagga, et à l'occasion, de petits poissons et des œufs de poisson. Leurs habitudes alimentaires et leur capacité de frayer plusieurs fois par saison leur ont permis de se multiplier et de se propager rapidement.

Aire de répartition

Hors de son aire de répartition, le gobie à taches noires a été observé dans tous les Grands Lacs et beaucoup de leurs tributaires. Le gobie à taches noires a aussi été trouvé dans certaines eaux intérieures du sud de l'Ontario comme les lacs Simcoe et Rice, la rivière Trent et des parties de la rivière Otonabee.

Répercussions du gobie à taches noires

Les habitudes agressives et la propagation rapide du gobie à tache noire ont eu de sérieuses répercussions sur les espèces indigènes.

- Ce poisson fait concurrence aux poissons indigènes des grandes profondeurs, dont il se nourrit également, comme le chabot tacheté (*Cottus bairdi*) et le fouille-roche zébré (*Percina caprodes*). Le gobie à taches noires menace aussi plusieurs espèces en péril du bassin des Grands Lacs, dont le chat-fou du nord (*Noturus stigmosus*), le dard de sable (*Ammocrypta pellucida*) ainsi que plusieurs espèces de moules d'eau douce.
- Le gobie à taches noires a réduit les populations de poissons de sport en mangeant leurs œufs et leurs petits, ainsi qu'en leur faisant concurrence pour les sources de nourriture.
- Les chercheurs croient que le gobie à taches noires est associé aux flambées épidémiques de botulisme de type E chez les poissons des Grands Lacs et les oiseaux piscivores. La maladie est causée par une toxine que les moules zébrées pourraient transmettre aux gobies puis aux oiseaux, causant des mortalités massives chez les poissons et les oiseaux.

Enfin d'empêcher la propagation de cette espèce envahissante, le gouvernement de l'Ontario a interdit la possession du gobie à taches noires vivant et son utilisation comme appât.



Petit gobie à taches noires des grandes profondeurs.
Photo : David Copplestone, MRN

Comment identifier le gobie à taches noires

Le gobie à taches noires adulte est long de 6 à 16 cm; son corps est cylindrique et son museau est rond ou court. Le gobie à taches noires ressemble à plusieurs espèces de poissons vivant dans les Grands Lacs, dont

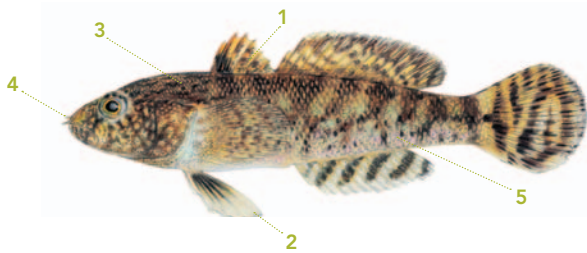
le gobie de la mer Noire (envahissant) et les chabots indigènes (*Myoxocephalus thompsoni*, et *Cottus sp.*).

Consultez le tableau ci-dessous pour différencier le gobie à taches noires du gobie de la mer Noire et des chabots indigènes.



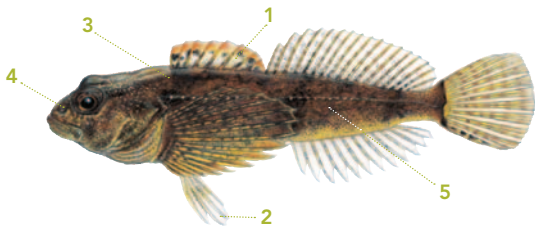
Gobie à taches noires

- | | |
|---|--|
| 1 Tache noire très évidente. | le corps et les nageoires sont presque entièrement noirs. |
| 2 Nageoire pelvienne soudée et dentée. | 4 Les tubes des narines ne rejoignent pas la lèvre supérieure. |
| 3 Le corps est brunâtre ou olive, avec des taches brun foncé. Sauf chez les mâles en période de reproduction, | 5 Corps entièrement recouvert d'écailles. |



Gobie de la mer Noire

- | | |
|---|--|
| 1 Aucune tache noire. | 4 Les petits tubes nasaux se prolongent jusqu'à la lèvre supérieure. |
| 2 Nageoire pelvienne soudée et dentée | 5 Corps entièrement recouvert d'écailles |
| 3 Le corps est gris, brun pâle, olive ou brun jaune, et le dos est moucheté de taches brun rouge ou noires. | |



Chabots

- | | |
|--|--|
| 1 Aucune tache noire sur la nageoire dorsale. | 4 Les tubes des narines ne rejoignent pas la lèvre supérieure. |
| 2 Deux nageoires pelviennes distinctes. | 5 Les chabots n'ont pas d'écailles. |
| 3 Le corps a un motif moucheté et le ventre est crème. | |

Illustrations : Joe Tomelleri

Ce qu'il faut faire

- Apprendre à identifier le gobie à taches noires et ce qu'il faut faire pour empêcher la propagation de cette espèce indésirable.
- Ne jamais acheter ou utiliser le gobie à taches noires comme appât. Il est illégal d'utiliser le gobie à taches noires comme appât ou de posséder un gobie à taches noires vivant.
- Ne mettre aucun poisson vivant dans les lacs, les rivières et les ruisseaux de l'Ontario.
- Si vous avez des renseignements, quels qu'ils soient, sur l'importation, la distribution ou la vente, toutes illégales, du gobie à taches noires, communiquez immédiatement, à toute heure, avec le ministère des Richesses naturelles en composant sans frais le 1-800-TIPS-MNR (847-7667). Vous pouvez aussi communiquer avec le **bureau local du ministère des Richesses naturelles** pendant les heures de bureau ordinaires. Vous pouvez aussi téléphoner de façon anonyme à Échec au crime à 1-800-222-TIPS (8477).

- Si vous voyez un gobie à taches noires ou toute autre espèce envahissante dans la nature, veuillez nous en avvertir à la ligne de signalement des espèces envahissantes en composant le 1-800-563-7711, ou consultez www.invadingspecies.com pour signaler une observation.



Autres ressources :

ontario.ca/especesenvahissantes
www.invadingspecies.com
www.invasivespeciescentre.ca

Les nageoires pelviennes soudées du gobie à taches noires jouent le rôle d'une ventouse.
 Photo: John Lyons, Wisconsin Department of Natural Resources

Pour de plus amples renseignements :

Communiquez avec la ligne de signalement des espèces envahissantes au 1-800-563-7711.

Cette fiche de renseignements peut être reproduite à des fins d'utilisation non commerciales.
 © 2012, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario
 This publication is also available in English.